



INFOS MUNICIPALES

n° 86

« La petite Gazette »

Août 2025

Document disponible en mairie, sur notre site : www.mairie-ileauxmoines.fr –

Abonnement : bibliotheque@mairie-ileauxmoines.fr

LES MÉGALITHES DE CARNAC ET DU SUD MORBIHAN

Longtemps attendue, la reconnaissance de nos mégalithes au patrimoine mondial de l'UNESCO est intervenue le 12 juillet « en qualité d'ensemble de biens culturels et naturels présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité ». La Bretagne peut se targuer d'avoir fait reconnaître, au terme de plus de dix ans de mobilisation, le premier de ses sites inscrits au patrimoine mondial. Nous en sommes à la fois fiers et humbles. Fiers de savoir qu'il y a eu plus de 3000 ans avant notre ère, la terre que nous foulons l'était par nos lointains aïeux, leur civilisation méconnue a été capable de nous léguer ces monuments dont nous avons l'humilité de reconnaître qu'ils gardent leurs mystères. Quelle était leur fonction ? que nous disent-ils de la science et des croyances de ces premiers habitants ?

Dans tous les cas, ce classement les protège à tout jamais et les deux monuments principaux de l'île sont érigés sur des terrains dont la propriété est définitivement publique.

VISITE DU SITE DE GAVRINIS

Tous les lundis entre le 14/07 et le 18/08, les habitants et vacanciers de l'Île-aux-Moines pourront découvrir la « Sixtine du Néolithique ».

Informations pratiques et achat des billets : cairndegavrins.com ou par téléphone au 02.97.57.19.38. Rendez-vous cale de Toulindac les lundis proposés à 11 h. Accueil par un guide-conférencier du cairn de Gavrinis. Embarquement avec le Passeur des Îles.

LE RECENSEMENT 2026

L'épidémie du Covid a décalé les opérations légales d'organisation du recensement de la population. Il aura lieu pour notre commune du 15 janvier au 14 février 2026. L'exercice est supervisé par l'INSEE et notre coordonnatrice communale sera Céline Dupuis. Nous allons recruter deux agents recenseurs qui remettront les formulaires à leur rendre ou à faire parvenir par internet.

LA CABANE DU LÉRIO, ANCIENNE ATTENTE PASSAGERS

Le chantier simple devait être hors d'eau pour la Semaine du Golfe et livré pour la fin juin. De nombreux déboires et la volonté de préserver la saison touristique nous ont conduits à décider de suspendre les travaux que nous reprendrons le 1^{er} octobre. La livraison est espérée pour le tout début 2026.

DES TRAVAUX À PORT-BLANC

Programmés par la Compagnie des Ports pour le printemps dernier, ils ont été reportés pour permettre l'organisation de la Semaine du Golfe. Ils consistent en une modification des structures d'accueil (attente passagers, commerces, locaux touristiques, installations dédiées aux Sapeurs-Pompiers et à la SNSM). Ils débuteront en novembre 2025 et devraient se terminer pour l'été 2027 avec une suspension des travaux durant l'été 2026. Nous avons appris le désengagement du Crédit Agricole qui supprimera son Distributeur Automatique de billets !

L'accès à l'île ne sera que peu affecté, les travaux se déroulant sur le terre-plein. Nous avons cependant sollicité l'installation d'un abri passagers pour le premier hiver. À l'issue de la première tranche (avril 2026) nous devrions le retrouver ainsi que les sanitaires et le local Izenah.



LES TRAVAUX DU RINVILLE !

La municipalité ambitionne de sauver le patrimoine municipal constitué par l'ancienne école publique. La rénovation du bâtiment principal a permis de redonner son lustre à l'école type du début du XXe siècle : un bâtiment classe, deux préaux, une cour gazonnée. Le logement de fonction était fourni au directeur de l'école et il est de la même veine architecturale. Les travaux de réhabilitation ont commencé et la maison abritera l'an prochain, trois logements communaux pour des résidents permanents. Pendant les travaux, l'accès aux salles de réunion sera maintenu. Le parking du virage du Rinville sera réservé aux entreprises intervenant sur le chantier.

DES COMPTEURS D'EAU CONNECTÉS

Comme tous les ans, à pareille époque, la Saur, concessionnaire de notre réseau d'eau, organise le passage à domicile de ses agents pour enregistrer nos consommations d'eau. Cette pratique est en voie de disparition et à l'instar des compteurs électriques nos prochains compteurs de consommation d'eau seront connectés.

Ils seront équipés d'un module qui permettra à chacun de visualiser en direct sa consommation et d'être prévenu d'éventuelles fuites faisant exploser les factures.

Huit-cent dix compteurs seront changés tandis que trois cent cinquante modules seront ajoutés aux enregistreurs les plus récents. L'opération de changement dure peu de temps (moins d'un quart d'heure) mais la difficulté réside dans le fait de trouver des moments de convergence dans les emplois du temps des propriétaires et des installateurs.

La Communauté d'agglomération commence l'opération par le secteur de Vannes ouest et se donne deux ans pour réaliser l'ensemble des modifications.

RAPPELS

La zone du bourg est piétonne. Les chiens sont tenus en laisse sur toute la commune, et leurs déjections ramassées. Les plages sont non fumeurs. L'accès au port en voiture est interdit à partir de 11 h.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026

Notre commune, de moins de mille habitants, élira un Conseil municipal de quinze membres (comme aujourd'hui). Pour être réputée « complète » une liste doit comporter au minimum 13 noms. Le scrutin est un scrutin de liste paritaire (un nombre équivalent de femmes et d'hommes alternent sur la liste).

La fin du panachage implique de nouvelles règles de validité des bulletins : un bulletin sera nul si des noms sont rayés ou ajoutés ; un bulletin sera nul si l'ordre de présentation est modifié.

La liste arrivée en tête obtient 50 % des sièges arrondi à l'entier supérieur (pour nous 8), le reste des sièges (7) est attribué entre toutes les listes. L'ordre des candidats dans la liste est déterminant pour être déclaré élu. La personne en tête de liste a toute chance d'être élue maire. Les adjoints seront élus par le Conseil au scrutin de liste paritaire.

Dans les précédents scrutins, la tête de liste, pouvait ne pas être élue conseillère et dans ce cas ne pas concourir à la fonction de maire. Demain, la tête de la liste majoritaire devrait devenir maire.

« Nous allons entrer dans une période de « réserve » où il ne sera pas permis à la municipalité actuelle d'intervenir dans la consultation. Pour autant nous espérons que des citoyens partageant les valeurs de la République, de la Démocratie du suffrage universel et ayant un « projet politique » pour l'île s'organisent et forment des listes de candidats capables, crédibles et compétents. » P.L.B.

LES SERVICES MUNICIPAUX

Anne-Emmanuelle Baudusseau a pris la responsabilité des finances communales et exerce la fonction de Directrice Générale Adjointe.

Frédéric Bastonnier rejoint la commune en qualité de responsable des services techniques. Technicien expérimenté de la fonction publique territoriale il aura pour tâche de superviser et de structurer l'ensemble du service.

LES DÉGRADATIONS

Serait-ce la banalisation des images de vandalisme des biens publics qui nous vaut le triste constat : l'Île aux Moines n'est pas épargnée. Les faits se sont produits en soirée : qui était de sortie ? Qu'avaient consommé les auteurs de cet acte ? L'on peut se satisfaire du questionnement, ou l'on peut en parler à ceux qui auraient pu en être témoins... Une chose est sûre, sans identification du ou des coupables, la note des réparations sera à la charge de la collectivité !

LES CARRIOLES

À partir d'aujourd'hui, les propriétaires des carrioles sont invités à les identifier par leur nom ou leur adresse. Nous devons intensifier la lutte contre l'utilisation abusive du domaine public. Il en est de même des vélos stationnés au-delà de la journée, sous l'abri du port ! L'envoi à la fourrière communale sera systématique.

DES DONS AU CCAS

Comme l'an passé, nous réitérons l'appel au don pour soutenir le Centre Communal d'Action Sociale qui porte notre EHPAD, qui comme tous les autres est quelque peu étranglé économiquement.

Ces reçus rédigés par le CCAS constituent les justificatifs pour le fisc, ils permettent une réduction de 60 %.

CAMPAGNE DE LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles organise une campagne de traitement des arbres contre cet insecte. Les particuliers intéressés peuvent retirer le formulaire d'inscription en mairie. Celui-ci est à retourner avant le 5 septembre 2025..

À RETENIR !

Du 30 juillet au 2 août : festival Passeurs de films, château du Guéric

Du 30 juillet au 2 août : exposition des photos de Gilles Durieux, chapelle du Guéric

Du 30 juillet au 3 août : exposition de Stéphane Dugied et Matthieu Malaud, salle annexe

Dimanche 3 août : Fête de la mer à la pointe du Trec'h

Lundi 4 août : Concert du duo Galana, chapelle ND d'Espérance 20h30

Du 4 au 8 août : exposition d'Adeline Weber Guibal, salle annexe

Vendredi 8 août : distribution de composteurs, place du Marché et services techniques

Du 7 au 10 août : festival Théâtre en Herbe, cour du Rinville

Du 8 au 9 août : brocante de charité, jardin du presbytère

Du 9 au 13 août : exposition de Jean-Pierre Arcile, salle annexe

Du 14 au 16 août : exposition de Michèle Le Texier, salle annexe

Vendredi 15 août : feu d'artifice au Lério et bal sur la place du Marché

Du 17 au 21 août : exposition de Jacquin, salle annexe

Lundi 18 août : concert trio de Benoît Fromangé, église 20h

Mercredi 20 août : visite guidée du cromlec'h de Kergonan, organisée par GMVA

Du 22 au 26 août : exposition de Philippe Bossard, salle annexe

Du 27 au 31 août : exposition d'Anne Élise Decré, salle annexe

Mercredi 27 août : concert hommage à Paco Ibanez, église 20h

20 et 21 septembre : journées du Patrimoine

Du 26 au 28 septembre : Festival *Les Insulaires !* à l'île d'Arz

Dimanche 4 octobre : Marche *Octobre Rose* par la gym féminine